

## Colloque international

### Faire de la politique (extérieure) sans en avoir l'air

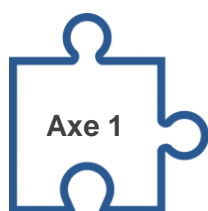
Les dispositifs à destination des "sociétés civiles" étrangères



**Rencontre organisée par le CHERPA Sciences Po Aix et Albert-Ludwigs-Universität Freiburg**  
avec le soutien de l'Université franco-allemande  
et du Centre d'excellence Jean Monnet « l'Europe au sud »  
21-23 mars 2018 – Sciences Po Aix (Aix-en-Provence)

La "société civile" trouve son fondement et demeure un concept de la théorie démocratique classique. Cependant, depuis les dernières décennies du XXe siècle, la "société civile" a quitté l'éther de la théorie politique pour devenir une catégorie d'intervention de l'action publique locale, nationale et internationale. Si, en réalité, cette catégorie d'intervention recouvre des situations très hétérogènes, elle permet à des bailleurs internationaux de distribuer de façon ciblée des ressources matérielles (subventions, etc.) et immatérielles (labels, formations, etc.) à des acteurs choisis pour être les courtiers et relais locaux de leur action. Supposés n'être ni agents de l'État ni agents du marché, ces acteurs réalisent un travail d'intermédiation, grâce à leurs propriétés spécifiques de traducteurs ou de passeurs (connaissance du terrain, expertise spécifique...), entre le monde des institutions internationales et les milieux visés par les programmes d'action. Aujourd'hui, dans les programmes d'identification et de promotion des pratiques de "bonne gouvernance", de lutte contre la corruption, de développement économique ou de promotion des droits qui sont conduits par les États et les organisations internationales, se multiplient les dispositifs à destination de la "société civile". Ces dispositifs visent autant à octroyer des moyens aux acteurs du monde associatif "local" qu'à façonner voire performer un tiers secteur apte à relayer la bonne marche de l'action publique transnationale. Tous ces dispositifs se réfèrent explicitement à l'"horizontalité", l'"ouverture", la "concertation" et le "dialogue" avec la "société civile". Censés renforcer la « société civile », pensés comme la clef de voûte du pluralisme social et préalable à la démocratie, ces dispositifs peuvent être déployés dans des contextes autoritaires ou démocratiques sans pour autant y menacer l'ordre établi des rapports de gouvernement. Plusieurs travaux montrent ainsi comment l'articulation entre des associations/ONG locales, bailleurs de fonds et administrations étatiques s'inscrivent dans des processus de légitimation du pouvoir autoritaire et conduisent même à un renforcement du contrôle au niveau local.

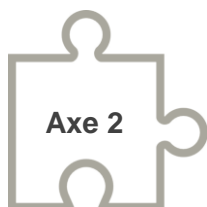
Au-delà des discours et des conceptualisations d'institution, comment les sciences sociales peuvent-elles étudier et interpréter les paradoxes de cette mise en dispositifs de la participation à l'action publique ? Comment, aussi, saisir les diverses logiques d'action et les prises au jeu différentielles des acteurs qui s'investissent comme concepteurs, promoteurs, animateurs ou publics de ces dispositifs fondés sur l'épiphanie de la "société civile" sur la scène de l'action publique transnationale ? Au-delà des découpages théoriques ou juridiques entre la sphère publique (au service de l'intérêt général) et les intérêts sectoriels ou privés, cette division du travail international révèle une redistribution des rôles entre "acteurs institutionnels" et "acteurs non-institutionnels" qui peut s'apparenter à une "sous-traitance privée de l'intérêt général". Nous nous proposons d'ouvrir une réflexion collective, au croisement de différentes traditions scientifiques (sociologie, ethnologie, science politique, théorie politique), sur l'analyse des formes sociales et des enjeux politiques de l'enrôlement des acteurs non-institutionnels dans les processus d'intervention publique transnationale. Ce colloque entend consacrer précisément ses travaux, d'une part, à présenter des études empiriques sur ces nouvelles modalités de l'action publique et, d'autre part, à confronter ces transformations aux cadres théoriques prévalents de la "société civile".



### La "société civile" comme catégorie d'intervention de l'action extérieure : une nouvelle gouvernance de la politique internationale ?

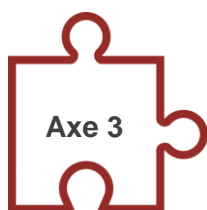
Cet axe fait appel à des contributions qui questionnent la genèse et le processus de mise en œuvre au sein des institutions de nouveaux savoirs et dispositifs de gouvernement fondés sur la "société civile". Pièce centrale de la théorie de la "gouvernance" élaborée par les institutions internationales, la "société civile" a fait l'objet d'un investissement rhétorique, conceptuel et matériel pour en faire à la fois un vis-à-vis et un partenaire de l'action publique internationale. Le "renforcement de la société civile" y sert différents objectifs : recruter et former des relais de terrain, favoriser ou soutenir l'émergence d'une citoyenneté active, accompagner une démocratisation "par le bas". À titre d'exemple, la Commission européenne a été précocement et intensément engagée dans la production de savoirs et de pratiques bureaucratiques destinés à susciter et encadrer la participation d'acteurs privés et a également veillé à introduire cette nouvelle façon de faire de l'action publique au sein de ses politiques extérieures depuis les années 1990. Ainsi, dans son Livre Blanc sur la Gouvernance européenne publié en 2001, la Commission européenne prescrit très précisément le rôle de "partenaires" qu'elle entend dorénavant confier aux "organisations de la société civile" à la fois dans la conception mais aussi dans la mise en œuvre des politiques publiques européennes. Or, ces principes du gouvernement par la gouvernance ne s'arrêtent pas aux frontières des seuls pays membres de l'Union Européenne (UE). En effet, ils sont activement à l'œuvre dans l'action extérieure de l'UE. La promotion de la "société civile" est notamment ancrée dans la politique méditerranéenne de l'UE à travers plusieurs politiques emblématiques (processus de Barcelone, politique de développement, politique commerciale, politique de voisinage), sous les traits des programmes "facilités de soutien à la société civile", des forums de la société civile (Fondation Anna Lindh) et des lignes budgétaires dédiées. Dans ses partenariats orientaux comme méditerranéens, la Politique Européenne de Voisinage de l'UE intègre également des lignes de financements ouvertes aux ONG et acteurs associatifs et ont créé une organisation durable à travers le "Forum de la Société Civile".

Cette tendance s'apparente aux principes de la gouvernance adoptés par l'ONU au début des années 2000 et qui généralise l'injonction et l'ingénierie participative à l'ensemble de ses programmes d'action, qu'il s'agisse des opérations "Désarmement, Démobilisation et réintégration" (DDR du PNUD) ou des actions d'adaptation aux changements climatiques (PANA du PNUE). Impliquant désormais la contribution d'une pluralité d'acteurs (fonctionnaires internationaux, investisseurs, ONG, experts, représentants associatifs locaux, etc.), ces politiques participatives sont encadrées par des transactions procéduralisées et se réfèrent à un vadémécum méthodologique — les fameux "*logical frameworks*" ou "*log'frame*" — qui sert de guide opérationnel commun aux divers acteurs des projets internationaux.



### **Se constituer en tant que "société civile" : vers une sociologie des acteurs, des appropriations diverses et des registres d'action**

Qui sont et que font les acteurs du tiers secteur qui se réclament de la "société civile" ? Que nous disent leurs trajectoires sociales, militantes et professionnelles ? Comment s'approprient-ils les dispositifs et discours des institutions internationales à destination de la "société civile" ? Quels registres d'action, quelles stratégies privilégient-ils pour incarner ladite "société civile" ? En quoi ces stratégies ont-elles une incidence sur leurs activités ou leurs relations avec les autorités ? Depuis une dizaine d'années, des travaux observent des processus de transformation profonde du "monde associatif", soulignant des tendances à la professionnalisation de l'expertise et à la managérialisation organisationnelle des structures du tiers secteur. Cet axe entend donc se pencher sur les répertoires d'action mais aussi sur les logiques de concurrence et les formes de la lutte pour l'incarnation de la "société civile" auprès des bailleurs internationaux. Face aux ONG "institutionnalisées" dont ils dénoncent le caractère professionnel et les rapports étroits avec les autorités, des acteurs revendiquent le porte-parolat de la "vraie société civile" contre l'"ONGisation" de l'action publique transnationale. Ces concurrences et ces mises en cause témoignent d'une dimension conflictuelle traversant le "monde associatif".



### **Faire de la politique sans en avoir l'air : les mondes de l'action publique extérieure entre *policy* et *politics***

Que signifie s'impliquer en tant que "société civile" dans les dispositifs de la politique extérieure ? En quoi cette démarche modifie-elle le rapport avec les gouvernants ? Les acteurs associatifs et les ONG développent des stratégies paradoxales, recherchant la reconnaissance symbolique et le soutien matériel des institutions nationales et internationales tout en affirmant leur indépendance morale et opérationnelle. Selon une logique anthropologique classique de "don/ contre don", le monde de l'action publique internationale repose sur un ensemble de transactions et de négociations complexes entre acteurs institutionnels et acteurs non-institutionnels. S'y organise une économie sociale des positions (experts, coordinateurs, formateurs, représentants, porte-parole) et des ressources tant symboliques (label, statut de partenaire) que matérielles (subventions, locaux). Cet échange politique repose sur un mécanisme de légitimation croisée entre les institutions publiques, d'une part, et les représentants de la "société civile", d'autre part. Parce qu'ils

exigent des partenaires, des co-producteurs et des opérateurs de terrain, les programmes de soutien à la "société civile" génèrent donc une nouvelle division sociale du travail au sein de l'action publique transnationale qui redéfinit les limites respectives du *policy* et du *politics*. Cet axe s'attachera à explorer à nouveaux frais les perceptions et les logiques d'action des différentes catégories d'acteurs impliqués dans le monde de l'action publique extérieure.

Les propositions (*maximum* 400 mots) devront parvenir au comité scientifique du colloque à l'adresse suivante : [societesciviles2018@sciencespo-aix.fr](mailto:societesciviles2018@sciencespo-aix.fr) avant le **15 décembre 2017**. Elles pourront être rédigées en français, en allemand ou en anglais. Merci aux porteurs de propositions d'indiquer leur rattachement académique.

### Comité scientifique

**Philippe ALDRIN**, Professeur de science politique, Sciences Po Aix - CHERPA

**Amin ALLAL**, Chargé de recherche CNRS - IRMC, Tunis

**Estelle BROSSET**, Professeur de droit, Aix-Marseille Université - CERIC, Responsable du Centre d'excellence Jean-Monnet « L'Europe au Sud »

**Aron BUZOGANY**, Universitätsassistent am InFER (Institut für Wald -, Umwelt -und Ressourcenpolitik), BOKU - Universität für Bodenkultur, Wien

**Nathalie FERRÉ**, Ater à Sciences Po Aix, Doctorante contractuelle en science politique, CHERPA et CRESC (École de la Gouvernance et de l'Économie de Rabat)

**Nicolas HUBÉ**, Maître de conférences en science politique - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CESSP

**Beate KOHLER**, Professorin Emeritus für Politische Wissenschaft, Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung

**Marcus OBRECHT**, Wissenschaftlicher Mitarbeiter am Lehrstuhl für Politische Theorie, Albert-Ludwigs Universität, Freiburg im Breisgau

**Jay ROWELL**, Directeur de recherche CNRS, Strasbourg, SAGE

**Sarah SAJN**, Doctorante contractuelle en science politique, Sciences Po Aix - CHERPA

**Benjamin SCHÜTZE**, Postdoctoral research fellow - Department for Developmental Theory and Development Policy, University of Freiburg Arnold-Bergstraesser-Institute (ABI)

**Claire VISIER**, Maître de conférences en science politique, Université de Rennes 1 - CRAPE

### Contacts

**Philippe ALDRIN**, Professeur de science politique, Sciences Po Aix - CHERPA - [philippe.aldrin@sciencespo-aix.fr](mailto:philippe.aldrin@sciencespo-aix.fr)

**Nathalie FERRÉ**, ATER à Sciences Po Aix, Doctorante contractuelle en science politique, CHERPA et CRESC (École de la Gouvernance et de l'Économie de Rabat) - [nathalie.ferre@sciencespo-aix.fr](mailto:nathalie.ferre@sciencespo-aix.fr)